

Association des Médecins du canton de Genève

## Sommaire

Editorial	1-2
Swiss DRG: l'esprit du législateur	3
Levée du secret médical: danger!	5-7
Fondation IPT	7
Programme 2015 de la Société Médicale	9
Médecine du travail	11
Candidatures	11-13
Ouvertures de cabinets	13
Pensez-y!	13
Changements d'adresses	13-14
Mutations	14
Décès	14
Petites annonces	15
A vos agendas!	15-16

Le secrétariat de l'AMG

sera fermé

du mercredi 24 décembre 2014

au vendredi 2 janvier 2015 (inclus).

Réouverture le

lundi 5 janvier 2015.



## Valeur du point tarifaire à Genève: la victoire du droit, de la justice et du bon sens

Le Tribunal administratif fédéral (TAF) a rejeté le recours des assureurs-maladie contre la décision du Conseil d'Etat, du 22 février 2012, de maintenir la valeur du point tarifaire (VPT) à 96 centimes. Cette décision est définitive, elle ne peut donc être attaquée, ce qui signifie pour les médecins privés, les cliniques privées et les HUG (communauté tarifaire unique en Suisse), que **la VPT restera en 2015 à 96 centimes**. Il faut rappeler que les assureurs maladie et M. Prix réclamaient une VPT à 85 centimes avec un effet rétroactif!

### Une première en Suisse

Dans son arrêt du 20 novembre 2014, le TAF précise que les critères tels que le vieillissement de la population (démographie), les progrès de la médecine (innovations) et d'éventuels événements extraordinaires (pandémie) sont à prendre en compte dans la détermination de la VPT. Surtout, et c'est un élément essentiel pour tous les cantons suisses, la méthode de calcul du Surveillant des prix a été jugée inap-

propriée. La décision du TAF est une première en Suisse, car le Tribunal a confirmé la VPT.

### Des remerciements justifiés

Les combats sont souvent longs, intenses et finalement admirables par leur cheminement. La défense des intérêts de nos membres, dans ce qui représente une VPT de compromis – la juste VPT genevoise devrait être de 1.05 franc – n'aurait pu être couronnée de succès sans la science des chiffres et des statistiques de notre confrère, le **Dr André Assimacopoulos**: qu'il soit remercié à la hauteur de son immense contribution dans ce dossier. Nos avocats **Maitres Bernard Ziegler et Tobias Zellweger**, pour qui les arcanes du droit et de la jurisprudence n'ont aucun secret, auront fait un travail de grande qualité en sachant développer notre argumentaire et potentialiser nos chiffres dans leurs observations. Mon prédécesseur, le **Dr Pierre-Alain Schneider**, a su garder notre association hors de la LeiKoV



ÄRZTEKASSE

CAISSE DES MÉDECINS



CASSA DEI MEDICI

La Caisse des Médecins: 50 ans d'innovations au service des médecins, et aujourd'hui, il est l'heure du **DMI version internet**.

CAISSE DES MÉDECINS

Société Coopérative

Route de Jussy 29 · 1226 Thônex

Tél. 022 869 45 50 · Fax 022 869 45 06

geneve@caisse-des-medecins.ch · www.caisse-des-medecins.ch

(contrat sur le contrôle et le pilotage des prestations et des prix dans le domaine du TARMED) et mettre, avec le si précieux concours de notre secrétaire général, **M. Paul-Olivier Vallotton**, la procédure sur de bons rails. Enfin, ce sont vos représentants, **les membres du Conseil, de son Bureau et l'ensemble des présidents de groupes de discipline**, qui doivent également être remerciés pour leur constante préoccupation dans ce dossier. Enfin, et peut-être aurais-je dû débiter par eux, ce sont **tous les membres qui ont remis leurs données en adhérant à un trustcenter**. Ils ont permis une telle victoire. Plus que jamais, notre association a besoin de statistiques pour la défense de chacun de ses membres et de l'ensemble des médecins genevois.

### Une assemblée générale extraordinaire le 26 janvier 2015

Si les mois qui viennent ne devraient pas voir un changement de la VPT à Genève, nous nous devons de poursuivre, collectivement et solidairement, la récolte des données. Ne nous trompons pas : sans elles et les statistiques qui en découlent, la défense de la VPT eût été une mission quasi impossible. Faisons ensemble cet effort pour continuer à pouvoir défendre notre VPT et faire vaincre le droit, la justice et le bon sens.

Michel Matter  
Président

## Assemblée générale extraordinaire du 26 janvier 2015, 19h 30

HUG, auditoire Marcel-Jenny

Après le maintien de la valeur du point, vers de nouveaux succès?

A l'ordre du jour, décision engageant tous les membres de l'AMG sur la question:

*La défense collective des médecins de l'AMG doit-elle reposer sur les données et le financement d'une seule partie des membres ou de tous ses membres?*

*L'adhésion au trustcenter / centre de confiance doit-elle être obligatoire et comprise dans la cotisation?*

**La convocation vous parviendra en temps utile.  
Venez nombreux!**



## Nos prestations à Genève : 24/7



Leader suisse en médecine de laboratoire, Viollier est toujours à proximité. A Genève, Viollier Genève SA (diagnostic clinique de laboratoire) et Viollier Weintraub SA (pathologie) se tiennent à votre entière disposition.

Entreprise familiale avec plus de 650 collaborateurs, elle est dirigée par la famille Viollier, aux racines genevoises depuis 1606.

## SwissDRG: l'esprit du législateur

En 2012, dans sa révision partielle de l'assurance-maladie (LAMal) appelée *Nouveau financement hospitalier* (introduction des forfaits par cas axés sur les prestations), le législateur a voulu garantir le libre choix de l'établissement hospitalier aux patients, la liberté entrepreneuriale dans un domaine hautement concurrentiel et a surtout souhaité que la notion de prix soit primordiale, entraînant une véritable compétition entre les acteurs, et non plus la notion sacrosainte des coûts. La responsabilité financière des établissements de soins est accrue. C'est donc vers une plus grande transparence des prestations hospitalières que le législateur a voulu aller. Cette notion d'hôpital en tant qu'entreprise dans un marché libéral est le cœur de la révolution de la rémunération des séjours hospitaliers en soins somatiques aigus en fonction du diagnostic, les *SwissDRG* (*diagnosis related groups*). Dans un monde compétitif, les partenariats devraient se développer et le «travailler avec l'autre» devenir la règle.

La décision d'ouvrir la concurrence pour le paiement de la part cantonale des DRG effectués dans des établissements privés n'est pas sans conséquence pour l'organisation de la santé en Suisse. Le moins que l'on puisse dire est qu'elle a engendré des réactions diverses des cantons; ouverture complète à Zurich pour les établissements choisis dans la liste cantonale (200 millions alloués par le canton) sans fixation d'un nombre maximum de cas DRG mais un minimum est imposé (qualité et sécurité des soins) et l'approche genevoise prévue qui tend à une petite enveloppe devenue ridicule (part cantonale de 20 millions en 2014 réduite à 12 millions pour 2015 dont 9 millions pour les HUG et 3 millions pour les établissements privés).

Dans notre canton, l'Etat, par ses décisions, risque d'entraîner une déstabilisation des équilibres en présence. Ce n'est pas un signal favorable pour des partenariats publics-privés. Les acteurs du domaine sanitaire devraient collaborer à élever les standards de qualité. Lorsque l'on tend vers une monopolisation de l'offre en limitant la notion de concurrence et en diminuant la liberté de choix de l'établissement hospitalier, on s'éloigne des termes mêmes de la loi.

Les gros titres des journaux genevois de fin octobre ont montré le fossé qui s'est creusé entre la vision du conseiller d'Etat Mauro Poggia et les cliniques privées concernant l'attribution des mandats de prestations aux cliniques privées dans le cadre des DRG. L'AMG a toujours défendu le libre choix du médecin pour

tous, la qualité des soins, la transparence en matière de coûts et un délai d'attente moindre. Elle défendra la liberté de choix de l'établissement hospitalier. Notre association ne peut qu'espérer que les divergences affichées dans ce dossier puissent trouver une issue favorable pour la population et que le dialogue se rétablisse. Il est impératif que les collègues qui travaillent dans des établissements privés ne soient pas défavorisés et fortement pénalisés en termes de formation continue, de nombre de cas opérés, d'innovations technologiques et de maintien de leurs compétences médico-chirurgicales.

L'équilibre entre l'hôpital public et les établissements de soins privés doit être renforcé et non amoindri, cela dans un cadre défini. Il ne faut pas perdre de vue les missions d'utilité publique que remplissent les HUG (prise en charge de la précarité, des migrants, disponibilité de toutes les spécialités 24h/24, établissement de *guidelines*, recherche,...). Elles sont fondamentales pour la population tout comme la prise en charge des cas lourds aux coûts hautement déficitaires pris en charge en établissement public. La possibilité de pouvoir transférer une partie de leur travail devrait permettre aux HUG de dégager du temps de collaboration pour améliorer la prise en charge de ces patients. Toutes ces notions doivent se dérouler dans une saine concurrence dans le seul but d'offrir une médecine de qualité élevée et une relève médicale compétente.

Les SwissDRG sont là pour longtemps, c'est une évidence. Avec eux la liberté de choix de l'établissement hospitalier doit être garantie et la transparence des coûts des prestations être la règle. La notion de comparabilité s'impose à tous. L'AMG souhaite que puisse s'établir un véritable partenariat entre le privé et le public dans le respect de l'autre, de ses problèmes et de ses obligations. Le rôle de l'Etat est de garantir cet équilibre et de veiller à ne pas entraîner par ses décisions de distorsion de la concurrence. L'esprit du législateur doit être respecté.

Alain Lironi  
Membre du Bureau du Conseil de l'AMG et  
représentant de l'AMG dans la commission de la  
planification hospitalière

Michel Matter  
Président de l'AMG



**RADIOLOGUES FMH**

- Dsse Stéphanie Besse
- Dr Alex Troxler
- Dsse Anne-Françoise Schwieger
- Dr René de Gautard

**CARDIOLOGUE FMH**

- Dsse Monica Deac

IRM 1.5 Tesla, CT 64 barrettes  
Radiologie conventionnelle et dentaire numérisée  
Échographie, Doppler, Mammographie digitalisée  
Imagerie cardiovasculaire non invasive  
Ostéodensitométrie, Archivage numérique  
Traitement radiologique de la douleur

Ouverture du lundi au vendredi de 8 h à 18 h

Prise de RDV au **022 347 25 47**

[www.medimagesa.ch](http://www.medimagesa.ch)

Route de Florissant, 1 • 1206 GENEVE • Tél : +41 (0)22 347 25 47 Fax : +41 (0)22 789 20 70 • Email : [info@medimagesa.ch](mailto:info@medimagesa.ch)

1007102



**Fiduciaire reconnue sur la place genevoise depuis plus de 25 ans,  
Gefarco est affiliée à FMH Fiduciaire Services.**

Gefarco est spécialisée dans l'accomplissement de mandats comptables et fiscaux, comme dans le conseil aux indépendants.

Forte de son expérience, elle vous offre des services variés tels que :

- Plans d'affaires, plans financiers et tous services de type fiduciaire
- Tenue de comptabilité, boucllement de comptes et préparation des bilans et comptes de résultats
- Etablissement de déclarations fiscales

Faites confiance à nos spécialistes !

**Rue Jacques Grosselin 8 – 1227 Carouge / Tél 058 822 07 40 – Fax 058 822 07 41 / [fiduciaire@gefarco.ch](mailto:fiduciaire@gefarco.ch) – [www.gefarco.ch](http://www.gefarco.ch)**

1007127

Centre d'Imagerie



de la Servette

Av. De-Luserna 17  
1203 Genève  
T. 022 795 25 00  
[www.cmge.ch](http://www.cmge.ch)

L'équipe du Centre d'Imagerie de la Servette  
a le plaisir de vous annoncer l'arrivée du

**Dr Ozgür GÜRER, Radiologue FMH**

Ancien chef de clinique aux HUG  
Spécialisé en imagerie de la Femme

## La levée du secret médical met en danger la sécurité publique

*Nous reproduisons ci-dessous un article sur le secret médical de notre consœur Monique Gauthey, médecin spécialiste en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents, membre du Comité central de la FMH. Il est paru en tant qu'éditorial dans le Bulletin des médecins suisses, dans son édition du 26 novembre 2014 (2014,96: 48). Cette question du secret médical en milieu pénitentiaire reste en effet d'une brûlante actualité en Suisse romande, en particulier à Genève. (MM)*

Si les médecins acceptaient de livrer les informations qui sont en leur possession, la population serait-elle mieux protégée contre certains individus réputés dangereux? C'est en tous cas la question qui revient avec insistance sur plusieurs fronts, en Suisse et en Europe, comme une réponse simple au problème sécuritaire. En Suisse, elle se la pose concernant les détenus dangereux ou les requérants déboutés. En Europe, c'est en Turquie que la question est brûlante, cette fois sur le front de la contestation politique: les médecins turcs sont mis sous pression pour avoir secouru et soigné des manifestants blessés au cours des manifestations du Parc Gezi de l'année dernière. Ils sont aujourd'hui menacés de lourdes sanctions par les tribunaux du pays, s'ils continuent de refuser de livrer des informations personnelles sur les personnes blessées durant les manifestations. Là aussi, les autorités parlent de sécurité publique!<sup>1</sup>

*Une pesée d'intérêts soigneuse permet de dégager des solutions, qui garantissent l'équité des soins mais aussi la sécurité publique.*

Pourtant, le secret médical s'est imposé au fil des siècles comme une mesure indispensable à cette même sécurité publique, et c'est la raison pour laquelle il a été fermement imposé aux professionnels concernés, qui peuvent être lourdement sanctionnés en cas de non-respect. L'article 321 du Code pénal suisse (CPS) prévoit toutefois des exceptions mais qui doivent être inscrites dans une loi fédérale ou cantonale.

Les erreurs qui ont abouti aux meurtres dramatiques de 3 jeunes femmes dans différents cantons par des récidivistes dangereux ne sont pas dues au secret médical, comme le décrit bien le rapport relatif au postulat 11.4072 Amherd de l'Office fédéral de la justice.<sup>2</sup>

Les médecins ou thérapeutes en cas d'absolue nécessité peuvent déjà s'appuyer sur l'art. 17 du CPS pour avertir les autorités sans avoir l'accord de leur patient. L'état de nécessité doit se comprendre comme «une situation dans laquelle un danger imminent ne peut être écarté autrement». Cela doit rester un motif exceptionnel de levée du secret professionnel, au même titre que le consentement du patient est un motif ordinaire de levée du secret.

Dans la pratique, même si le droit n'établit pas une obligation, les médecins pénitentiaires considèrent clairement qu'il est de leur devoir de communiquer. Ils sont bien conscients de leur responsabilité sociale, et d'ailleurs les traitements pour lesquels ils s'engagent visent sur le long terme à une réduction de la dangerosité, afin de permettre une réinsertion du détenu dans la société.

*Les erreurs qui ont abouti aux meurtres dramatiques de 3 jeunes femmes par des récidivistes dangereux ne sont pas dues au secret médical.*

Malheureusement, le projet de révision de la loi valaisanne d'application du code pénal (LACP) introduit un «devoir de signalement» à l'article 28b, en semant plus de confusion et de doutes que d'éclaircissements par rapport au droit fédéral. Or, il faut absolument éviter que les fronts se crispent inutilement. En général, une pesée d'intérêts soigneuse permet de dégager des solutions, qui garantissent l'équité des soins mais aussi la sécurité publique. Une bonne communication entre soignants et autorités est dans les faits possible, à condition de bien définir les rôles de chacun et d'en respecter les limites. Le travail pluridisciplinaire en prison peut fonctionner de façon satisfaisante, en s'appuyant sur différents corps professionnels de santé ou de sécurité, avec l'ajout d'experts indépendants chargés à la demande d'un juge d'évaluer l'évolution d'un prisonnier, et en particulier sa possible dangerosité.

La communication entre médecins et autorité de renvoi répond à la même logique, même si la sécurité publique semble moins directement impactée, puisqu'il s'agit avant tout de protéger un requérant face à

<sup>1</sup> [http://www.wma.net/fr/40news/20archives/2014/2014\\_33/index.html](http://www.wma.net/fr/40news/20archives/2014/2014_33/index.html)

<sup>2</sup> <http://www.ejpd.admin.ch/dam/data/bj/sicherheit/smv/dokumentation/ber-po-amherd-f.pdf>



21 rue de Chantepoulet  
1201 GENEVE  
Tél : + 41 22 545 50 50  
Fax : + 41 22 545 50 51  
Email : info@cird.ch  
www.cird.ch

#### HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi au Jeudi 7H30 – 19H  
Vendredi 7H30 – 18H

#### PRISE DE RENDEZ-VOUS 022 545 50 50

Lundi au Jeudi 7H30 – 18H30  
Vendredi 7H30 – 18H



61 Route de Thonon  
1222 Vézenaz  
Tél : + 41 22 545 50 55  
Fax : + 41 22 752 68 44  
Email : info@cirg.ch  
www.cirg.ch

#### HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi au Vendredi 8H – 18H

#### PRISE DE RENDEZ-VOUS 022 545 50 55

Lundi au Jeudi 8H – 18H  
Vendredi 8H – 17H

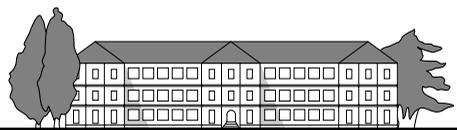
#### SPÉCIALITÉS

Imagerie ostéo-articulaire diagnostique - interventionnelle • Neuroradiologie • Imagerie de la Femme • Imagerie digestive  
Imagerie cardiovasculaire • Imagerie oncologique - consultation d'oncologie interventionnelle • Centre de la douleur

#### RADIOLOGUES FMH

Dr Malika QUINODOZ • Dr Jean Baptiste MARTIN • Dr Frank KOLO  
Dr Victor CUVINCIUC • Dr Hestia IMPERIANO • Dr Abed KOURHANI

1007222



## CLINIQUE DE JOLI-MONT

Etablissement public médical placé sous la responsabilité du Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS), la Clinique de Joli-Mont accueille des patients en réadaptation et en suite de soins de pathologies médicales ou chirurgicales. Son rôle essentiel est de rendre à ces patients leur autonomie afin de favoriser le retour à domicile dans des conditions appropriées. L'établissement a également la possibilité d'accueillir des patients en soins palliatifs, de même que des personnes âgées en unité d'accueil temporaire de répit (UATr).

La Clinique de Joli-Mont dispose de 104 lits et accueille plus de 1700 patients et résidents chaque année. Elle offre une prise en charge médicale et une approche multi-disciplinaire ciblée. Dans un environnement calme doté d'un magnifique parc, à 15 minutes du centre ville.

Les demandes d'admission peuvent lui être adressées par les hôpitaux publics et les cliniques privées, ou par les médecins installés pour les patients venant directement du domicile.

Clinique de Joli-Mont  
45, avenue Trembley  
1211 Genève 19

Tél. 022 717 03 11 – Fax 022 717 03 10  
info@cliniquedejolimont.ch – www.cliniquedejolimont.ch

1006940



***Vous avez besoin  
de cartes  
de donneurs  
pour votre  
salle d'attente?***

**Commandez les au numéro de téléphone  
gratuit suivant: 0800 570 234**

**info@swisstransplant.org  
www.swisstransplant.org**

d'éventuels risques médicaux liés à un renvoi sous contrainte. Là aussi, la confusion des rôles, les attentes démesurées face aux médecins, amènent à des blocages dommageables, alors qu'une meilleure préparation du renvoi, et une répartition des responsabilités de chacun rétablit le dialogue nécessaire.

Malgré leur apparente simplicité, les propositions d'assouplissement du secret médical susmentionnées sont non seulement inaptes à atteindre les buts poursuivis, mais aboutissent à affaiblir notre sécurité. Elles

ne peuvent ainsi être soutenues par le corps médical. Ce n'est qu'ensemble qu'on pourra trouver des solutions pour rassurer la population, face à des angoisses sécuritaires tout à fait légitimes.

Monique Gauthey  
Membre du Comité central de la FMH,  
Responsable du département  
Médecins hospitaliers

## La Fondation IPT pour une réinsertion professionnelle réussie

La Fondation IPT ([www.fondation-ipt.ch](http://www.fondation-ipt.ch)) fondée en 1972 sous l'impulsion d'entrepreneurs a pour objectif la réinsertion sur le marché du travail de personnes souffrant d'une problématique de santé. D'utilité publique et sans but lucratif, notre Fondation privée est active sur le plan national, avec plus de 20 bureaux et antennes. IPT emploie une centaine de collaboratrices et collaborateurs qui accompagnent chaque année quelque 2500 personnes vers leur retour à l'emploi.

IPT offre un accompagnement personnalisé pour un retour à l'emploi dans les meilleurs délais. Notre processus se divise en plusieurs étapes, allant du bilan socio-professionnel au suivi du placement en entreprise. IPT travaille avec les assurances sociales (chômage, aide sociale, assurance invalidité), mais également avec des partenaires comme la SUVA, les assurances privées, institutions spécialisée ou les médecins. Au travers de modules individualisés ou en groupes et de stages en entreprises, IPT permet aux participants d'acquérir et de développer leurs compétences personnelles, sociales et professionnelles.

### Une solution gagnante pour vos patients

Vos patients sans emploi et prêt à se confronter au marché du travail peuvent nous être adressés de manière **gratuite** pour vous et pour votre patient. Il suffit de nous envoyer une demande de collaboration que vous trouverez sur notre site ([www.fondation-ipt.ch](http://www.fondation-ipt.ch)). La collaboration avec les médecins est à la fois le point central et fort de la prise en charge. Nous contactons systématiquement les médecins traitant avec l'accord des candidats, pour nous assurer des limitations (physiques, psychiques, dépendances) et des

ressources de ceux-ci. Ce partenariat nous permet de nous assurer de la définition d'une cible professionnelle réaliste, réalisable et durable.

La situation personnelle de votre patient n'influence en rien notre prise en charge. Il peut être titulaire d'une rente AI, à l'aide sociale, au chômage ou en dehors du filet social, nous trouverons une solution pour assurer sa prise en charge.

La Fondation IPT est une solution gagnante pour tous : la personne qui a retrouvé une activité professionnelle et qui redevient acteur à part entière de la société, et l'entreprise qui dispose de compétences supplémentaires. L'idée force qui sous-tend la philosophie d'IPT place l'emploi et la personne en quête de réinsertion au centre du processus d'intégration.

### Quelques chiffres clés 2013 (Suisse)

2763 personnes pris en charge

44,16% de taux de placement, permettant ainsi à 568 personnes accompagnées dans notre processus IPT Global de retrouver un emploi

1649 stages mis en place

1595 visites d'entreprise effectuées par nos conseillers en réinsertion

### Contact et informations

Fondation IPT Genève  
Rue du Lièvre 2-4  
1227 Les Acacias  
022 308 10 20  
[geneve@fondation-ipt.ch](mailto:geneve@fondation-ipt.ch)

Ça va être la fête au labo !

1007293

Commandes et infos :  
CaduMed SàRL  
info@cadumed.ch  
Tél. : 022 949 13 30  
Fax : 022 340 36 51

Uritop 10, 100 bandelettes : 40.- CHF  
VRS Top, boîte de 10 tests : 105.- CHF  
Streptop A, boîte de 20 tests : 24.- CHF  
InfluenzaTop A&B, 10 tests : 119.- CHF  
CRP Test (sq), boîte de 40 tests : 195.- CHF  
Test de grossesse, 20UI/L, 25 tests : 55.- CHF  
Uritop 2 (Glu. & Prot.), 100 bandelettes : 15.- CHF  
Lecteur électronique de bandelettes Uritop : 475.- CHF

Ceise sur le gâteau : 1 Streptop A commandé = 1 point bonus. 6 points accumulés = -1.5% sur les autres tests.

IMAGE RIVE

LA COLLINE

INSTITUTS DE RADIOLOGIE SPÉCIALISÉE

Deux sites d'excellence au centre de Genève

Dr A. Abdelmoumene - Dr G. Adler - Dr F. Baruchel - Dr P. Braudé - Dr F. Couson - Dr G. de Geer  
Dr P. Loubeyre - Dr M. Martins-Favre - Dr A. Naïmi - Dr D. Nguyen - Dr B. Ody - Dr O. Segall - Dr S. Sintzoff



Rue de Rive 1 - 1204 Genève

- IRM 3T
- Scanner
- Echographie Doppler
- Mammographie numérique Low Dose
- Dépistage du cancer du sein
- Radiologie numérique
- Cone-Beam CT (imagerie dentaire et ORL)
- Ostéodensitométrie
- Scintigraphie osseuse
- Imagerie cardiaque et vasculaire



Av. de Beau-Séjour 6 - 1206 Genève

Prenez rendez-vous au

022 818 58 58  
www.imadev.ch

1007194

## Programme 2015 de la Société Médicale

La Société Médicale de Genève est une société savante qui rassemble des médecins domiciliés ou exerçant dans le canton de Genève. Elle a pour but de promouvoir l'interdisciplinarité et la formation continue des médecins genevois, d'encourager les échanges entre médecins de différentes spécialités, de susciter une réflexion sur les relations entre les médecins et la société et de développer une réflexion éthique tant en pratique qu'en recherche. Ancêtre de l'AMG (elle a été fondée en 1823), la Société Médicale est depuis quelques années plus verte et dynamique que jamais. Jugez-en selon le programme établi par sa présidente pour l'année 2015, le Dr Klara Posfay Barbe et notez-ces dates dans votre agenda! Et surtout, n'oubliez pas chaque fois de vous inscrire par courriel auprès du Dr Thanh Dang, à l'adresse: [thanh.dang@grangettes.ch](mailto:thanh.dang@grangettes.ch). (réd.)

**Mardi 3 février 2015: Génétique: entre naître, être et devenir**, par le Dr Ariane Giacobino, généticienne, médecin-adjointe agrégée, Département de médecine génétique et de laboratoire, Faculté de médecine de Genève: cf. aussi sous *A vos agendas*, p. 16.

La compréhension des différences et similitudes interindividuelles vient en grande partie des connaissances issues du séquençage de génomes humains. On pensait un code ADN, une fixité, une détermination, et nos caractéristiques ou différences issues principalement de ce code. On comprend maintenant que, aux millions de petites variations génétiques, s'ajoutent un infini de possibles variations épigénétiques. Celles-là viennent de l'influence de l'environnement sur le génome et des modifications consécutives de l'expression des gènes : un système modulable à travers le temps.

Peut-on donc devenir autre que ce qu'on est né?

**Mardi 3 mars 2015: En 2050, tous allergiques?**, par le prof. Philippe Eigenmann, allergologue pédiatre, médecin-adjoint agrégé, Département de l'Enfant et de l'Adolescent, Faculté de médecine de Genève.

**Mardi 14 avril 2015: L'éthique à l'écoute des neurosciences**, par le prof. Bernard Baertschi, philosophe, éthicien, maître d'enseignement et de recherche, Institut Ethique Histoire Humanité, Université de Genève.

**Mardi 5 mai 2015: Du respect au choix éclairé**, par Me Anne-Laure Jotti-Arnold, avocate, consultante et formatrice en droit médical, intervenante en formation pour adultes, HEC executive, Genève.

**Mardi 8 septembre 2015: Traité d'écriture et pansé de mots**, par le Dr Eric Masserey, écrivain, pédiatre, médecin cantonal adjoint du canton de Vaud.

**Mardi 6 octobre 2015: La formation des médecins de demain: à chaque époque ses défis!**, par le prof. Mathieu Nendaz, interniste, médecin adjoint agrégé, Département de médecine interne, de réhabilitation et de gériatrie & unité de développement et de recherche en éducation médicale (UDREM), Faculté de médecine de Genève.

**Mardi 3 novembre 2015: De Segantini à Rodin. Images de l'hystérie autour de 1900**, par Mme Céline Eidenbenz, docteur en histoire de l'art, directrice du musée d'art de Sion, chargée d'enseignement à l'Université de Genève.

**proximos**  
L'ACCOMPAGNEMENT PHARMACEUTIQUE

Proximos, le service pharmaceutique d'hospitalisation à domicile 7j/7 de Genève collabore avec toutes les infirmières, indépendantes ou en institution (imad, CSI, Presti-services, etc.). Notre laboratoire, répondant aux dernières normes, nous permet de préparer des médicaments aseptiques et cytostatiques.

>> Découvrez-le à la rubrique Présentation > Locaux > visite virtuelle 360° de notre site internet.

Nos nouveaux locaux se trouvent au cœur des soins à domicile genevois, dans le même immeuble que imad, la CSI et Genève Médecins.

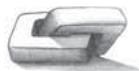
Inscrivez-vous sur notre site pour recevoir [la newsletter!](#)

Av. Cardinal-Mermillod 36  
CH-1227 Carouge

T +41 (0)22 420 64 80  
F +41 (0)22 420 64 81

[contact@proximos.ch](mailto:contact@proximos.ch)  
[www.proximos.ch](http://www.proximos.ch)

# AROMED



FONDATION DE PREVOYANCE PROFESSIONNELLE

## LA PRÉVOYANCE DES MÉDECINS

Route des Avouillons 30 · 1196 Gland · Tél. 022 365 66 67 · [www.aromed.ch](http://www.aromed.ch)

1006923



### S'INSTALLER

Planification et ouverture de votre cabinet médical



### OPTIMISER

Gestion et optimisation de votre portefeuille d'assurances



### PLANIFIER

Planification de votre retraite



### SUR MESURE

Contrats-cadres collectifs et gestion des risques spéciaux



## BS & ASSOCIÉS

CONSEILS EN ASSURANCES POUR PROFESSIONS MÉDICALES

EXPERTISE | EFFICIENCE | ENGAGEMENT

+41 58 911 08 00 | [INFO@BS-ASSOCIES.CH](mailto:INFO@BS-ASSOCIES.CH) | [WWW.BS-ASSOCIES.CH](http://WWW.BS-ASSOCIES.CH)

1007289



CLINIQUE GENEVOISE  
DE MONTANA

## Pour votre santé, prenez de l'altitude

Parmi nos pôles d'excellence, les traitements de :

- médecine interne
- réadaptations post-opératoires
- maladies psychiques (dépression, anxiété, addictions, boulimie, anorexie)
- maladies chroniques

Admissions sous 48h

027/485 61 22 – [contact-cgm@hcuge.ch](mailto:contact-cgm@hcuge.ch) – [www.cgm.ch](http://www.cgm.ch)

VOTRE PARTENAIRE SANTÉ AU CŒUR DES ALPES



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE  
Clinique genevoise de Montana  
Impasse Clairmont 2  
3963 Crans-Montana

1005495

## Vos patients & les violences domestiques



L'outil en ligne  
des professionnel·le·s  
de la santé

[www.ge.ch/stopviolence](http://www.ge.ch/stopviolence)



1007289

E.C.E.

1006864



## Proxilys

analyses médicales

Votre laboratoire de  
proximité à Genève

- Tous panels d'analyses
- Rapidité de rendu des résultats
- Liens avec les dossiers médicaux

022 341 33 14

[info@proxilis.ch](mailto:info@proxilis.ch)

[www.proxilys.ch](http://www.proxilys.ch)

Médecins, pour vos patients  
en fin de vie,  
en alternative à l'hôpital,  
pensez à la Maison de Tara:  
[www.lamaisondetara.ch](http://www.lamaisondetara.ch)  
tél: 022 348 86 66

## Médecine du travail

### Séminaire OCIRT- AMG le jeudi 12 mars 2015, de 8 h 30 à 12 h 30

*En collaboration avec l'AMG, l'OCIRT (Office cantonal de l'inspection et des relations du travail) organise un colloque sur le thème suivant:*

**Horaires à la carte, locaux partagés, nouvelles technologies, nomadisme: quels impacts sur la santé, quelles ressources?**

Les nouvelles technologies ont amené de profonds changements dans les modes de communication, le rapport au temps et la disponibilité des travailleurs. Nos conditions de réalisation du travail se modifient. De nouvelles organisations de l'espace et du temps de travail se mettent en place: locaux «paysagers», espaces de travail sans places attribuées, horaires à la carte, travail par objectif, télétravail, nomadisme...

**Dans ce contexte, travailler efficacement en conservant une bonne santé est-ce une mission (im)possible?** Ce colloque sera l'occasion de partager les bonnes pratiques et les difficultés rencontrées avec les différents acteurs du monde du travail.

**Renseignements et inscription: cf. page 16.**

## Candidatures à la qualité de membre actif

(sur la base d'un dossier de candidature, qui est transmis au groupe concerné, le Conseil se prononce sur toute candidature, après avoir reçu le préavis dudit groupe, qui peut exiger un parrainage; le Conseil peut aussi exiger un parrainage; après la décision du Conseil, la candidature est soumise à tous les membres par publication dans *La lettre de l'AMG*; dix jours après la parution de *La lettre*, le candidat est réputé admis au sein de l'AMG, à titre probatoire pour une durée de deux ans, sauf si dix membres actifs ou honoraires ont demandé au Conseil, avant l'échéance de ce délai de dix jours, de soumettre une candidature qu'ils contestent au vote d'une Assemblée générale, art. 5, al.1 à 5):

Dr Richard BEST  
HUG - Département de santé mentale et de psychiatrie  
Chemin du Petit-Bel-Air 2, 1225 Chêne-Bourg  
Né en 1965, nationalité suisse  
Diplôme de médecin en 2007  
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie, 2014

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2007, il effectue sa formation en psychiatrie-psychothérapie aux HUG et obtient son diplôme de spécialiste en 2014. Il travaille actuellement comme chef de clinique dans une unité hospitalière d'admissions en psychiatrie gériatrique, à Belle-Idée.

Dr Paulo Jorge CASTRO SOARES  
HUG – Service de gastroentérologie et hépatologie  
Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1211 Genève 14  
Né en 1979, nationalité portugaise  
Diplôme de médecin en 2009 (Portugal), reconnu en 2014

Après avoir suivi ses études à Lisbonne et obtenu son diplôme de médecin en 2009, il a commencé sa formation postgraduée au centre hospitalier Barreiro-Montijo, d'abord par l'internat général et après par trois ans de formation en médecine interne. Depuis novembre 2013, il fait aux HUG sa formation de spécialiste en gastroentérologie et hépatologie.

Dr Isabelle COIN  
Centre médical des Charmilles  
Rue de Lyon 91, 1203 Genève  
Née en 1972, nationalité suisse  
Diplôme de médecin en 2001  
Titre postgrade en médecine générale, 2014

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2001, elle a suivi une formation essentiellement aux HUG comme médecin interniste. Elle obtient son FMH en 2014 et s'installe aux Charmilles le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Dr Valérie McLIN  
HUG – Département de l'enfant et de l'adolescent  
Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1211 Genève 14  
Née en 1968, nationalité suisse  
Diplôme de médecin en 1996  
Titre postgrade en pédiatrie, 2008

Après avoir obtenu son diplôme de médecine à l'Université de Genève, elle a fait son internat de pédiatrie aux HUG, suivi d'un fellowship en gastroentérologie et hépatologie et d'une formation approfondie en hépatologie pédiatrique au Cincinnati Children's Hospital Medical Center aux USA. Elle a ensuite travaillé en tant qu'hépatologue au Texas Children's Hospital/Baylor College of Medicine pendant 4 ans avant de rejoindre le Département de l'enfant et de l'adolescent en 2009 où elle est actuellement médecin-adjoint agrégé responsable de l'unité de gastroentérologie pédiatrique et référente médicale du Centre suisse des maladies du foie de l'enfant (CSMSE).

Dr Sandrine MOTAMED  
Née en 1970, nationalité suisse  
Diplôme de médecin en 1998  
Titres postgrades en médecine interne générale, 2004, et en prévention et santé publique, 2010

Sandrine Motamed a fait ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 1998. Après deux titres FMH, plus de 10 ans de pratique comme cheffe de clinique aux HUG et autant d'années passées à l'Université de Genève (maître d'enseignement et de recherche), elle démarre une activité privée de médecine de premier recours en Ville de Genève, tout en gardant en parallèle ses activités de santé communautaire.

## DES EXPERTS VOUS ACCOMPAGNENT

**VOUS PROJETEZ D'OUVRIRE VOTRE CABINET MÉDICAL OU  
ÊTES-VOUS DÉJÀ INSTALLÉ DEPUIS QUELQUE TEMPS ?**

**POUR ASSURER SA PÉRENNITÉ, RIEN DE MIEUX QUE  
DE CONSULTER LES SPÉCIALISTES !**

Nous vous conseillons sur le choix de structure  
ainsi que les aspects fiscaux et juridiques.

Nous contribuons à la bonne santé de votre cabinet  
en assurant votre comptabilité, vos déclarations fiscales,  
ou encore la révision des comptes de votre société.

Notre spécialiste en assurances vous accompagne dans  
le choix de vos couvertures et plans de prévoyance.

En consultation avec les autres membres  
du pôle de compétences, il intègre les aspects  
patrimoniaux et fiscaux, il vous aide aussi  
à planifier votre retraite en prenant en compte  
l'ensemble de vos revenus et fortune.

## À TOUS LES STADES DE VOTRE ACTIVITÉ

- Conseils pour l'ouverture, la gestion et la transmission de votre cabinet médical.
- Gestion comptable, déclarations fiscales, révision des comptes.
- Assurances et planification fiscale et patrimoniale.



**Daniel Humbel | Stanley Kumar | Bastien Aeby** | Fiduciaires

**Vincent Vuadens** | Assurances

Pour en savoir plus, contactez-nous:

Tél: 022 | 735 52 22 Mail: [info@2bpartners.ch](mailto:info@2bpartners.ch)

1007271

# 2015

La **Fondation** vous remercie  
de votre soutien et vous souhaite  
une bonne année **2015**.



Fondation genevoise  
pour le dépistage  
du cancer du sein

Fondation genevoise pour  
le dépistage du cancer du sein

Tél. + 41 22 320 28 28  
[www.depistage-sein.ch](http://www.depistage-sein.ch)



## Candidatures à la qualité de membre actif (suite)

**Dr Abliz RAHMAN**  
Centre médical des Charmilles  
Rue de Lyon 91, 1203 Genève  
Né en 1965, nationalité chinoise  
Diplôme de médecin en 2014  
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie, 2014

Il a obtenu le diplôme de médecin en 1987, et en médecine légale psychiatrique en 1991 (Chine). Arrivé en Suisse en 2000, il s'est spécialisé en toxicologie et médecine légale à Lausanne puis à Genève. Il complète sa formation en psychiatrie-psychothérapie adulte dans les services de psychiatrie générale de différents secteurs. Il a développé une large expérience dans la prise en charge psychiatrique d'adultes et particulièrement dans le domaine de l'addictologie. Il a obtenu le titre de psychiatre et psychothérapeute FMH en 2014. Il s'installe au Centre de psychothérapie de Varembe, à Genève.

**Dr Roxane YVERNAY** née LHOPITEAU  
c/o Aesthetics Clinic  
Chemin Rieu 18, 1208 Genève  
Née en 1958, nationalité française  
Diplôme de médecin en 1988 (France), reconnu en 2011  
Titre postgrade en anesthésiologie, 1987 (France), reconnu en 2011

Elle a obtenu son diplôme de médecin spécialiste en anesthésiologie en 1987 à Lyon et a validé durant son cursus une année de formation en anesthésiologie aux HUG. Actuellement installée dans une clinique chirurgicale polyvalente en France (Annecy) depuis 1993, elle souhaite se recentrer sur une activité de chirurgie ambulatoire et utiliser ses connaissances en hypnose et prise en charge de la douleur.

## Ouvertures de cabinets

**Dr Alain BARMONT**  
Spécialiste en médecine physique et réadaptation et médecin praticien  
Rue Peillonex 28, 1225 Chêne-Bourg  
Tél. 022 869 41 41  
Fax 022 869 41 42

**Dr Donatella CIUFFREDA BÜHLER**  
Spécialiste en allergologie et immunologie clinique  
Centre médical de Vérenaz  
Route de Thonon 42, 1222 Vérenaz  
Tél. 022 716 16 16

**Dr Laura DI POLLINA**  
Spécialiste en médecine interne  
Clinique La Colline  
Avenue de Beau-Séjour 6, 1206 Genève  
Tél. 022 346 33 00  
Fax 022 347 33 14

**Dr Hala KASHEF**  
Spécialiste en gynécologie et obstétrique  
Route de Thonon 42, 1222 Vérenaz  
Tél. 022 772 02 79  
Fax 022 772 02 80

## Changements d'adresses

**Dr Laurence CAVIEZEL**  
Spécialiste en anesthésiologie, n'exerce plus au HUG, mais à la Clinique Générale-Beaulieu, chemin de Beau-Soleil 20, 1206 Genève.  
Tél. (nouveau) 022 839 55 55  
Fax (nouveau) 022 839 55 56

**Dr Antonello D'ORO**  
Spécialiste en rhumatologie et en médecine physique et réadaptation, n'exerce plus à l'avenue Cardinal-Mermillod 36, mais à la route de St Julien 148, 1228 Plan-les-Ouates.  
Tél. (inchangé) 022 301 63 38  
Fax (inchangé) 022 301 63 40

**Dr Aránzazu MATEO MONTOYA**  
Spécialiste en ophtalmologie  
Route de Chêne 110, 1224 Chêne-Bougeries  
Tél. 022 545 80 30  
Fax 022 545 80 31

## Pensez-y!

Lu dans la *Feuille d'avis officielle*: les dispositions légales en vigueur (Règlement sur les professions de la santé, K3 02.01, art. 11) font une obligation aux membres des professions de la santé d'annoncer au service du médecin cantonal (case postale 76, 1211 Genève 4 Plainpalais) leurs changements d'adresse, d'état civil, ainsi que toute autre modification de leur statut professionnel susceptible d'influer sur l'inscription au registre de leur profession. N'oubliez pas pour autant de les annoncer à l'AMG!

pov

**Dr Palmyr VIRGINIO Jr**  
Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie, n'exerce plus à l'avenue Calas 1, mais à l'avenue du Mail 5, 1205 Genève.  
Tél. (nouveau) 078 698 00 43

**A partir de janvier 2015**

**Dr Elias ADJADJ**  
Spécialiste en ophtalmologie, n'exerce plus à la rue de Lyon 91, mais au Centre médical des Charmilles, rue de Lyon 87, 1203 Genève.  
Tél. (nouveau) 022 319 26 26

## Changements d'adresses (suite)

### Dr Pierre BASTIN

Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie, n'exerce plus au CICR, mais au CAPPI Servette, rue de Lyon 89-91, 1203 Genève.  
Tél. (nouveau) 022 372 32 80  
Fax (nouveau) 022 372 33 29

### Dr Muriel CANDOLFI

Spécialiste en pédiatrie, n'exerce plus à la route du Vélodrome 68, mais au boulevard Saint-Georges 72, 1205 Genève  
Tél. (nouveau) 022 320 43 90  
Fax (nouveau) 022 320 33 93

### Dr Patrick MEYER

Spécialiste endocrinologie / diabétologie, n'exerce plus à la Clinique La Colline, mais au chemin Beau-Soleil 22, 1206 Genève.  
Tél. (nouveau) 022 347 80 10  
Fax (nouveau) 022 347 80 11

### Dr Frank PILLEUL

Spécialiste en radiologie, n'exerce plus à Rive Droite Centre d'imagerie médicale, mais au CIO Centre d'Imagerie d'Onex, route de Chancy 98, 1213 Onex.  
Tél. (nouveau) 022 709 00 80

## Mutations

### Nouveaux membres (membres admis à titre probatoire pour une durée de deux ans, art. 5, al. 5):

Isabelle FRESARD, Nicolas HAAZ, Anne MEYNARD, Constantinos ROUSSOS, Georges SOUTEYRAND, Stéphanie VERGOTTE, dès le 4 décembre 2014.

### Membres actifs à titre honoraire (membres actifs âgés de plus de 65 ans qui totalisent plus de trente ans d'affiliation à l'AMG; mêmes droits que les membres actifs tant qu'ils ont une activité professionnelle; le Conseil peut décider de les mettre au bénéfice d'une cotisation réduite à partir du 1<sup>er</sup> janvier ou du 1<sup>er</sup> juillet qui suit la demande, art. 6):

Docteurs Franca CAVALLERO, Jacques NOBLE, Olga PEGANOVA, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

### Membres en congé (demande écrite au Conseil de tout membre renonçant à pratiquer à Genève pour une durée minimale d'un an et maximale de deux ans; le congé part du 1<sup>er</sup> janvier ou du 1<sup>er</sup> juillet suivant la demande; libération de cotisation pendant la durée du congé; demande de prolongation possible, art. 9):

Docteurs Vanessa CHATELAIN, Sandra GIANNELLI, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

### Membres passifs (membres cessant toute pratique professionnelle, pas de délai, libération de la cotisation à partir du 1<sup>er</sup> janvier ou du 1<sup>er</sup> juillet qui suit la demande, voix consultative à l'Assemblée générale, art. 8):

Docteurs Yolanda BOTTA-KAUER, Philippe DELEAMONT, Pierre EGGER, Eric GIRARDIN, Hayat GUINAND-MKINSI, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

### Démissions (information par écrit au moins 3 mois avant le 30 juin ou le 31 décembre avec effet à cette date; ce faisant, quitte la FMH et la SMSR; sauf décision contraire du Conseil, la démission n'est acceptée que si les cotisations sont à jour et s'il n'y a pas de procédure ouverte auprès de la CDC, art. 10):

Docteurs Lorraine BELL, Samir BELLARA, Fabienne GAY-CROSIER, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

### Contrats de médecin-conseil et de médecin du travail (le Conseil approuve les contrats de médecin-conseil et de médecin du travail – ou d'entreprise – conclus par les membres de l'AMG, art. 18, al. 11):

Dr Anne RIEDER-ZANONE, médecin-conseil de *Bouledor SA*.

## Décès

Nous avons le profond regret de vous annoncer les décès du Docteur Alfred SCHLÄPFER, survenu le 16 novembre 2014.

## Petites annonces

Pour avoir accès à toutes les petites annonces de l'AMG, cliquer sur «petites annonces» et «bourse de l'emploi» de notre site [www.amge.ch](http://www.amge.ch)

### Cabinet à remettre

Médecin de premier recours (médecine interne) désire remettre son cabinet à un jeune collègue en possession du droit de pratique dans le canton de Genève et d'un N° RCC. Cabinet de 100 m<sup>2</sup>, 6 pièces 1/2, quartier de Plainpalais. Possibilité, avec quelques changements, d'installation à 2 confrères. Date à convenir, fin 2015 souhaité.

Contact par téléphone: 022 349 68 54 (le soir)

### Cabinet médical à remettre

Cabinet médical à remettre à Versoix pour interniste-généraliste, avec droit de pratique et RCC.

Contact par téléphone: 022 755 22 46 (heures de bureau)



**MARCSCHNYDERCONSEILS**  
PREVOYANCE RETRAITE FISCALITE

**Ma retraite c'est pour demain.  
Quels seront mes revenus ?  
Des alternatives existent-elles ?  
Etude personnalisée, 1<sup>er</sup> rendez-vous gratuit**

☎ 022 322 24 01 ✉ [info@schnyder-conseils.ch](mailto:info@schnyder-conseils.ch)  
[WWW.SCHNYDER-CONSEILS.CH](http://WWW.SCHNYDER-CONSEILS.CH)

100697Z

### A vendre appareil d'ultrasons

A vendre appareil d'ultrasons, marque Philips IU 22, avec 3 sondes, une abdominale C5-2, une parties molles L12-5 et une vasculaire L9-3, fabrication fin 2006. Prix intéressant.

Contact par téléphone: 079 350 60 68

### A remettre pour le début 2015 Plainpalais – Carl-Vogt

A remettre pour le début 2015 (date à convenir) cabinet de médecin généraliste-interniste de 140 m<sup>2</sup>, rafraîchi en 2012, au 1<sup>er</sup> étage d'un immeuble au cachet ancien (avec ascenseur), disposant de 7 pièces (entre 15 et 20 m<sup>2</sup> chacune) dont 1 pièce (18 m<sup>2</sup>) équipée pour recevoir un laboratoire, une autre (15 m<sup>2</sup>) blindée pouvant recevoir une radiologie, plus un grand hall d'entrée (12 m<sup>2</sup>) avec accès ouvert sur secrétariat (18 m<sup>2</sup>).

Convientrait pour 2 médecins généralistes-internistes, voire davantage de praticiens selon leurs spécialités. Loyer et charges modérés. 2 places de parking (loyer séparé). Contacter par téléphone ou SMS au 079 328 13 22 en indiquant vos coordonnées et disponibilités d'horaires.

### Recherche médecin pratiquant médecine générale, morphologique, anti-âge, esthétique.

Un très grand bureau, une salle de consultation, un espace secrétariat, une grande salle d'attente, un réseau de patientèle fidèle et nombreuse. Très bien situé à Champel, à proximité des cliniques, de la vieille ville. Taux d'occupation à 100%, accès facile par bus, tram et voiture.

Contact par téléphone: 022 347 29 02  
par courriel: [revue.medical@gmail.com](mailto:revue.medical@gmail.com)

## A vos agendas!

Vous pouvez trouver la liste complète des colloques et conférences sur notre site [www.amge.ch](http://www.amge.ch) rubrique «On nous prie d'annoncer».

### Avril 2015 – Mars 2016

#### CAS Ethique et vulnérabilité

Présentation: <http://admin.unifr.ch/uniform/faces/pages/index.xhtml>

Inscription jusqu'au 10 janvier 2015

Lieu: Centre de formation continue, université de Fribourg, rue de Rome 6, 1700 Fribourg



### Jeudi 15 janvier 2014, de 16 h 00 à 18 h 30

#### L'ostéoporose au quotidien

Présentation et programme: <http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/Ostéoporose1.pdf>

Lieu: Casino de Morges, place du Casino 4, 1110 Morges

## A vos agendas! (suite)

**Mardi 3 février 2015, de 13 h 30 à 17 h 30**

**Le réseau santé-social à l'épreuve de la crise suicidaire chez l'adolescent  
Par maux et par mots, que nous enseigne la parole des jeunes?**

Présentation, programme et inscription:

<http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/Colloque-reseau-crise-suicidaire-adolescent-3-2-15.pdf>

Lieu: HUG, auditorio Marcel-Jenny



**Mardi 3 février 2015, 19 h 15**

**Colloque de la Société Médicale de Genève  
Génétique: entre naître, être et devenir**

Renseignements: <http://www.smge.ch/>

Inscriptions auprès du Dr Thanh Dang: [thanh.dang@grangettes.ch](mailto:thanh.dang@grangettes.ch)

Lieu: HUG, salle Opéra, rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève



**Jeudi 5 février 2015, à 20 h 00**

**Un psychiatre sous influence... de l'éthologie**

Présentation: <http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/Conférence-Rolf-Schäppi-5-2-2015.pdf>

Lieu: hôpital Beau-Séjour, salle de cours du «Pavillon Louis XVI», avenue de Beau-Séjour 26, 1206 Genève



**Jeudi 12 mars 2015, de 8 h 30 à 12 h 30**

**Horaires à la carte, locaux partagés, nouvelles technologies, nomadisme:  
Quels impacts sur la santé? Quelles ressources?**

Présentation: cf. page 11

Organisé par l'OCIRT (Office cantonal de l'inspection et des relations du travail) en collaboration avec l'AMG

Renseignements et inscription: AMG, 022 708 00 20 – [info@amge.ch](mailto:info@amge.ch)

Lieu: HUG, auditorio Marcel-Jenny, rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève

### La lettre de l'AMG

Journal d'information de  
l'Association des Médecins  
du canton de Genève

ISSN 1022-8039

Paraît 10 fois par an

### Responsable de la publication

Paul-Olivier Vallotton

### Contact pour publication

Roger Steiger  
Tél. 022 708 00 22  
[roger.steiger@amge.ch](mailto:roger.steiger@amge.ch)

### Conception-réalisation

Christine Faucogney

### Publicité

Médecine & Hygiène  
Tél. 022 702 93 41  
[pub@medhyg.ch](mailto:pub@medhyg.ch)

### Impression

Molésion Impressions

Distribué à 2800 exemplaires

### AMG

Rue Micheli-du-Crest 12  
1205 Genève  
Tél. : 022 320 84 20  
Fax : 022 781 35 71  
[www.amge.ch](http://www.amge.ch)

Les articles publiés dans *La lettre de l'AMG* n'engagent que leurs auteurs et n'expriment pas la position officielle de l'AMG.

**Prochaine parution :  
9 février 2015**

**Délai rédactionnel :  
26 janvier 2015**

